

De 2004 à 2010 parurent dans la série des *Res Orientales* quatre volumes (XVI-XIX) consacrés à l'empire iranien de la dynastie sassanide (224-751 A.D.) et à la période post-sassanide. Chaque volume comprend un nombre d'études innovantes à partir d'objets et de textes connus. Mais chacun des quatre volumes comporte aussi la publication d'objets et de documents inédits. On peut citer quelques trésors monétaires sassanides (vol. XIX) et kouchan (vol. XVII), ainsi qu'une grande collection numismatique avec plus de quatre-vingt dix monnaies d'or et de nombreux drahms sassanides dont beaucoup de types étaient inédits (vol. XVI). Aussi quelques nouvelles pièces uniques y ont trouvé leur place : une médaille d'or de Shapur I^{er} et une empreinte de sceau du roi Shapur II (vol. XVII), sans oublier la soixantaine de documents sur parchemin ou tissu qui, à l'exception de quelques lettres, sont des accusés de réception établis à l'occasion de la remise de marchandises diverses ou des relevés comptables et qui sont des témoins directs de l'économie domestique dans la deuxième moitié du VII^e siècle (vols. XVIII et XIX).

Tout au long des dernières années, nous n'avons eu cesse de solliciter des contributions susceptibles de jeter une lumière nouvelle sur l'histoire de l'aire sassanide tout en espérant obtenir des articles qui présentent des nouvelles découvertes ou des commentaires originaux pouvant parfois bouleverser profondément nos connaissances. Les objets et documents qui sont présentés ici ont en commun la présence d'une inscription en moyen-perse, traditionnellement désigné sous le terme 'pehlevi' malgré le fait qu'un consensus général accepte l'inexactitude du terme pour désigner cette forme du moyen-iranien devenue la langue officielle de l'empire sassanide. En effet le mot 'pahlaw' signifiant « parthe » est peu compatible avec la notion de la langue des Sassanides enracinée dans leur pays d'origine, c'est-à-dire le Fārs. Bien qu'aucune source primaire sassanide ne mentionne le

nom de la langue moyen-perse, des nouvelles sources sigillographiques citent explicitement les épithètes *pahlaw* « parthe » et *pārsīg* « perse » dans le contexte d'une titulature militaire qui s'applique respectivement à un certain Dād-Burz-Mihr et Wēh-Šābuhr¹. Ces deux mêmes personnages ont aussi possédé un sceau officiel qui atteste que le premier a été *spāhbed* de la région de l'Est et le deuxième *spāhbed* de la région du Midi². Même si le contexte dans lequel l'épithète *pārsīg* est attesté n'a pas trait à la langue, le terme convient beaucoup mieux pour désigner le moyen-iranien sassanide que l'habituel 'pehlevi' (= *pahlaw*)³. Dans ce volume, les termes 'pehlevi', 'moyen-perse' et *pārsīg* sont employés comme des synonymes.

Chaque article présenté ici est largement redevable au hasard. D'abord celui de la trouvaille, événement imprévisible, qui a apporté des matériaux étonnants et inespérés. C'est le cas d'un plat d'argent de facture romaine qui porte deux inscriptions en langues iraniennes — bactrien et *pārsīg* — probablement trouvé dans l'ouest du Pakistan. Les propriétés multi-culturelles de cet objet suscitent de nombreux questionnements auxquels des spécialistes de quatre domaines différents ont essayé de répondre en examinant chacun un aspect spécifique et en confrontant entre eux les résultats de leur investigation.

¹ R. Gyselen, *The Four Generals of the Sasanian Empire: Some Sigillographic Evidence*, Roma, Istituto Italiano per l'Africa e l'Oriente, 2001, p. 46 : Seal A et Seal B, respectivement *aspbed ī pahlaw* et *aspbed ī pārsīg*.

² *Ibid.*, p. 36 : Seal 1b et p. 39 : Seal 2c.

³ Voir aussi D.N. MacKenzie, *A Concise Pahlavi Dictionary*, London, p. 64 : *pahlawīg* = Parthian et p. 65 : *pārsīg* = Persian.

Tout aussi inattendu a été l'apparition de plusieurs documents rédigés dans le Tabaristan au milieu du VIII^e siècle. Écrits en *pārsīg* sur parchemin ou tissu et certifiés par des bulles d'argile, ce sont les premiers documents de nature juridique qu'on connaisse. Le déchiffrement de ces textes en écriture cursive a été ardu et ne prétend nullement être complet et définitif. Toutefois, leur apport pour la connaissance du droit zoroastrien en général, et des pratiques judiciaires en particulier, étant inestimable, on n'a pas souhaité garder plus longtemps le silence sur leur existence. Bien que ces documents puissent comporter plusieurs toponymes, un même nom de lieu revient comme un *leitmotiv* dans chaque document, indiquant ainsi qu'on est en présence d'une archive locale. Comme chaque document est daté au jour près dans l'ère post-Yazdgird on connaît avec précision la période durant laquelle ces documents furent rédigés : de l'an 86 P.Y. à l'an 107 P.Y., c'est-à-dire de 737 à 758 de notre ère.

Dans la mesure où le permettent le déchiffrement de ces textes et la 'lisibilité' des empreintes des sceaux sur les bulles qui y sont attachées, une première typologie globale des quinze documents a été proposée.

Les deux sceaux administratifs qui figurent sur quelques unes des bulles de ces documents, ont incité à reprendre l'ensemble des données sigillographiques et numismatiques qu'on possède sur le Tabaristan et de les confronter aux sources historiographiques concernant cette région qui datent du XIII^e siècle. Quoiqu'il en soit, les bulles administratives encore attachées à quelques documents confirment que cette région qui avait réussi à rester à l'écart de la mainmise omeyyade, a maintenu le système administratif qui avait cours à l'époque sassanide pendant au moins encore un siècle.

Dans quelques autres articles encore sont publiés des objets inédits, en particulier des bulles sassanides administratives, conservées dans les collections du British Museum et dans la collection d'A. Saedi, toutes deux à Londres.

Les deux autres articles de ce volume comportent certes quelques objets inédits, mais leur originalité réside surtout dans une nouvelle approche qui a mené à quelques conclusions novatrices.

De nombreux monogrammes sassanides représentent des compositions de type géométrique comportant de nombreux signes dont certains sont indéniablement des signes alphabétiques. À partir de l'hypothèse que ces monogrammes constituent des noms propres ou des abréviations de noms propres, un programme informatique a été élaboré pour permettre de retrouver dans ces monogrammes des noms propres qui sont attestés dans d'autres sources primaires de l'époque sassanide et ont été consignés dans plusieurs dictionnaires onomastiques.

Khusro III (630 A.D.), roi éphémère, est le seul du nom de Khusro dont l'effigie monétaire est imberbe alors que sur les monnaies des autres rois du nom de Khusro, en particulier Khusro II (590-628), le portrait est barbu. Une observation attentive des monnaies de Khusro III a mené au constat qu'il s'agissait souvent de monnaies retouchées de Khusro II, une pratique lucrative qui s'explique par la rareté de ces monnaies très prisées par les collectionneurs.

Ma reconnaissance va à tous les auteurs qui ont contribué à ce vingt-et-unième volume qui, grâce à leurs efforts, regorge de nouvelles données.

J'exprime aussi toute ma gratitude aux divers collectionneurs et institutions qui ont mis leurs précieux objets à la disposition de la recherche et en ont permis la publication.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont aidé à réaliser ce volume en s'attelant parfois à des tâches bien ingrates. Une relecture attentive des monogrammes a été assurée par le professeur Rüdiger Schmitt. Grâce au soutien de l'UMR 7528, Hélène David a pu exécuter les nombreux dessins qui parsèment ce livre. Plusieurs membres de l'UMR 7528 « Mondes iranien et indien » ont contribué d'une manière ou d'une autre à la confection de ce volume : Philip Huyse, Christelle Jullien et Poupak Rafii-Nejad par leurs suggestions, et Emmanuel Giraudet en composant l'illustration qui orne la couverture et en produisant plusieurs cartes du Tabaristan. Mes remerciements vont également à Osmund Bopéarachchi, Philippe Gignoux, Gilbert Lazard et Youssef Monsef.

Rika Gyselen